

# L'intersyndicale de l'Enseignement Agricole ne siège pas à nouveau au CSAM du 22 février 2024

ENSEIGNANT

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



DL CSAM du jeudi 22 février 2024

Mme la Secrétaire Générale, comme vous le constatez aujourd'hui l'intersyndicale de l'Enseignement Agricole ne siège pas à nouveau.

Tant que ce hold-up continuera, les conditions d'un véritable dialogue social avec les représentant·es de 60% des personnels de votre ministère ne seront pas réunies !

Mme la Secrétaire Générale,

Comme vous le constatez aujourd'hui l'intersyndicale de l'Enseignement Agricole ne siège pas à nouveau.

En effet, si l'intersyndicale a maintenant la confirmation par la DGER (documents écrits et chiffrés à l'appui) qu'il s'agit d'un problème budgétaire et alors que la réforme du bac pro a toujours été annoncée à moyens constants, elle ne pourra jamais cautionner que l'effort budgétaire d'une soixantaine d'ETP soit pris sur le dos des enseignant·es.

L'intersyndicale demande par suite à être reçue par les Ministres chargés de l'agriculture pour traiter spécifiquement cet aspect budgétaire donc éminemment politique.

Tant que ce hold-up continuera, les conditions d'un véritable dialogue social avec les représentant·es de 60% des personnels de votre ministère ne seront pas réunies !